



## DRAB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Le droit est l'ensemble des règles juridiques qui organisent la vie en société. Les études de droit visent ainsi à former celles et ceux qui seront en mesure de répondre aux enjeux juridiques actuels et de demain. Mondialisation, développement durable, économie numérique, transition énergétique... les juristes sont en prise directe avec les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels, de nos sociétés contemporaines.

Unique dans le paysage universitaire de Belgique francophone, le programme de bachelier en droit bilingue français-anglais poursuit un double objectif:

- d'une part, à travers les enseignements de nature juridique, procurer les connaissances de base des principales matières juridiques, ainsi qu'une aptitude à la compréhension et au maniement pratique du raisonnement juridique ;
- d'autre part, à travers les cours en sciences humaines, permettre d'acquérir une culture universitaire rigoureuse dans l'ensemble des sciences humaines qui peuvent contribuer à une réflexion critique sur les enjeux (notamment éthiques, politiques et socio-économiques) des phénomènes juridiques.

Ainsi, le programme ne se limite pas à une stricte étude des règles juridiques mais s'intéresse aussi aux valeurs qui les sous-tendent et à leur mise en contexte.

Les unités d'enseignement du programme sont dispensées selon une pédagogie tantôt classique (cours "ex cathedra" en auditoire), tantôt pratique et participative (séminaires, travaux pratiques, monitorats, accès aux sources numériques du droit, stage d'observation de la pratique juridique, concours de plaidoirie etc...).

Cette formation de base constitue une première étape indispensable pour devenir un-e bon juriste au terme du master en droit ou pour accéder à d'autres masters (le master en criminologie, par exemple).

#### Votre profil

Les études de droit requièrent des compétences intellectuelles particulières : précision dans le langage, aptitude au raisonnement, à l'abstraction, à l'analyse et à la synthèse; esprit critique. La maîtrise des idées et des concepts est indispensable. L'essentiel de la démarche du ou de la juriste consiste, en effet, en un travail de définition et de classement des notions. On attend des juristes un sens aigu de la justice et de l'équité. Une extrême rigueur dans l'expression orale et écrite est absolument indispensable.

Le bachelier en droit bilingue français-anglais requiert, en outre, des compétences linguistiques actives et passives en anglais, et suffisamment solides pour pouvoir suivre des cours en anglais dès la première année.

#### Votre futur job

On trouve des juristes partout où l'activité humaine met en présence des parties qui s'engagent l'une envers l'autre (mise au point d'accords, négociation de contrats, aplanissement de litiges, résolution de conflits, défense d'intérêts).

Les compétences de juriste sont aussi largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. On trouve aussi des juristes dans le secteur socioculturel et de la santé, dans le journalisme ou encore l'enseignement.

Le programme de bachelier en droit donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat-e, de magistrat-e, de notaire ou d'huissier de justice mais les compétences du ou de la juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

#### Votre programme

Les caractéristiques du programme de droit bilingue français-anglais à l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles :

- **L'interdisciplinarité** : le programme permet de mettre le droit en contexte en abordant les disciplines dont il se nourrit (sociologie, histoire, philosophie, psychologie, etc).
- **Le multilinguisme** : une partie du cursus est dispensé en anglais. Il est possible d'y ajouter des cours dispensés en néerlandais (programme trilingue français-anglais-néerlandais).
- **Les liens avec la pratique** : le programme impose un grand nombre de travaux pratiques et séminaires permettant une formation à la communication écrite et orale. Un stage d'observation de la pratique juridique est proposé en fin de bachelier, ainsi que de nombreux concours de plaidoirie.
- **La mobilité internationale**

dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en histoire \[Bachelier supplémentaire en histoire pour porteur d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences politiques, orientation générale \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : [droit@usaintlouis.be](mailto:droit@usaintlouis.be).

## DRAB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

- **Connaissance de l'univers culturel et juridique spécifique lié à la langue-cible.**

*Exemples : Introduction to the Culture of the English-Speaking World, Economics, Common Law.*

- **Capacité à mener une recherche de nature juridique et à la présenter de manière argumentée, à l'oral et à l'écrit, dans la/les langues-cible.**

*Exemples : Seminar in Legal Theory, Law Clinic*

### **Compétences transférables**

Plus largement, et en termes de compétences transférables, l'étudiant ayant suivi le programme ordinaire de Bachelier en droit bilingue français-anglais aura :

- **perfectionné sa maîtrise de la langue française et de la langue anglaise**, tant orales qu'écrites ;
- **développé son sens de l'autonomie** dans la réalisation de tâches variées (capacité d'organisation, planification du travail, respect des échéances, etc.) ;
- **affiné une éthique personnelle**, dans la réalisation de son cursus et dans ses contacts avec autrui (positionnement personnel cohérent avec des propres valeurs, sens de l'intérêt général, respect d'autrui, etc.).

## **STRUCTURE DU PROGRAMME**

---

Le programme de bachelier en droit bilingue français-anglais est un programme de 1er cycle de 180 crédits, répartis en 3 blocs annuels de 60 crédits (bloc 1, bloc 2, bloc 3).

### **Activités d'enseignement communes**

Ce programme comporte :

- des activités d'enseignements de nature juridique, visant à étudier les différentes branches du droit.

*Exemples : Fondements romains et éléments d'Histoire du droit privé, Sources et principes du droit, Droit constitutionnel I et II, Droit des biens, Droit pénal, Procédure pénale, Droit des obligations, Droit des contrats et de la responsabilité civile, Droit du travail, Droit administratif, Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux, Droit de l'entreprise, Droit judiciaire, etc.*

- des activités d'enseignement en sciences humaines, qui contribuent à une réflexion critique sur les enjeux des phénomènes juridiques.

*Exemples : Introduction to the Culture of the English-Speaking World, Philosophie, Critique des sources de l'information et séminaires de sciences humaines, Political Science, Psychologie, Geopolitics, Legal History, etc.*

### **Langues**

L'apprentissage des langues est progressif :

- en bloc 1, les étudiant-es suivent, en petits groupes, une unité d'enseignement de langue néerlandaise, qui vise à développer la compréhension à la lecture, à l'audition et à favoriser l'expression orale.
- en bloc 2, ils-elles suivront une unité d'enseignement de néerlandais juridique, qui vise à rendre l'étudiant-e apte à consulter une documentation juridique dans la langue étudiée.
- en bloc 3, une unité d'enseignement doit être suivie en néerlandais.

### **Cours à option**

En bloc 2 et 3, les étudiant-es suivent 15 crédits d'unités d'enseignement optionnelles en anglais.

## DRAB1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

---

- Obligatoire
  - ⌘ Au choix
-

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BDROI1218	Droit des biens (+ travaux pratiques sans casus)	Nicolas Bernard	FR [q1] [30h+6h] [3 Crédits]		x	
○ BDRAN1217	Legal History	Ornella Rovetta	EN [q2] [60h] [6 Crédits]		x	
○ BDRAN1216	Legal Theory	Sandrine Brachotte (supplée Antoine Bailleux)	EN [q1] [30h] [5 Crédits]		x	
○ BDRAN1220	Economics	Bertrand Hamaide	EN [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ BDRAN1261	Common Law	François van der Mensbrugge	EN [q2] [60h] [6 Crédits]		x	
○ BDROI1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés	Maxime Berlingin (supplée Catherine Delforge) Catherine Delforge	FR [q1] [60h+9h] [6 Crédits]			x
○ BDROI1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux (+ travaux pratiques sans casus)	Jehanne Sosson Fabienne Tainmont	FR [q2] [60h+6h] [7 Crédits]			

				Bloc annuel		
				1	2	3
⌘ BHIST1122	History of European Integration	Nathalie Tousignant	EN [q2] [30h] [5 Crédits]		x	x
⌘ BECGE1216	Human Resource Management					





## Intellectueel eigendomsrecht

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BDROI1214	Procédure pénale - + Travaux pratiques avec casus associés	Christine Guillain (coord.) Olivia Nederlandt	FR [q2] [45h+9h] [5 Crédits]		x	
○ BDRAN1217	Legal History	Ornella Rovetta	EN [q2] [60h] [6 Crédits]		x	
○ BDRAN1216	Legal Theory	Sandrine Brachotte (supplée Antoine Bailleux)	EN [q1] [30h] [5 Crédits]		x	
○ BFILO1116	Philosophie morale	Raphaël Gély	FR [q2] [30h] [4 Crédits]		x	
○ BDROI1218	Droit des biens (+ travaux pratiques sans casus)	Nicolas Bernard	FR [q1] [30h+6h] [3 Crédits]		x	
○ BDRAN1220	Economics	Bertrand Hamaide	EN [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		x	
○ BDRAN1261	Common Law	François van der Mensbrugge	EN [q2] [60h] [6 Crédits]		x	
○ BDRNL1270	Mediarecht	Sari Depreeuw	NL [q2] [30h] [5 Crédits]		x	
○ BDROI1312	Droit des contrats et de la responsabilité civile + Travaux pratiques avec casus associés	Maxime Berlingin (supplée Catherine Delforge) Catherine Delforge	FR [q1] [60h+9h] [6 Crédits]			x
○ BDROI1314	Droit des personnes, de la famille et des régimes matrimoniaux (+ travaux pratiques sans casus)	Jehanne Sosson Fabienne Tainmont	FR [q2] [60h+6h] [7 Crédits]			x
○ BDRAN1320	Natural Law	Jérémie Van Meerbeeck	EN [q2] [30h] [4 Crédits]			x
○ BDRNL1310	Economisch Recht	Nicolas Van Damme	NL [q2] [60h] [5 Crédits]			x
○ BDROI1318	Droit du travail (+ travaux pratiques sans casus)	Amaury Arnould	FR [q1] [45h+6h] [4 Crédits]			x
○ BDROI1319	Droit judiciaire (+ travaux pratiques sans casus)	Jean-François Van Drooghenbroeck	FR [q2] [45h+6h] [5 Crédits]			x
○ BDROI1310	Droit administratif + Travaux pratiques avec casus associés	Pierre-Olivier de Broux François Tulkens	FR [q1] [60h+9h] [6 Crédits]			x
○ BDRAN1310	EU Law : Foundations (+ travaux pratiques sans casus)	Jonathan Bauerschmidt Vincent Delhomme	EN [q1] [45h+6h] [5 Crédits]			x
○ BDROI1370	Intellectueel eigendomsrecht	Sari Depreeuw	NL [q1] [30h] [4 Crédits]			x





**DRAB1BA - 1er bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Contenu de la formation****o Formation générale**

○ BDROI1122	Philosophie	Diane Bernard Jeanne-Marie Roux	FR [q1+q2] [90h] [8 Crédits] 🌐
○ BDROI1123	Psychologie	Mauricio Garcia Penafiel	FR [q2] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ BDRAN1165	Political Science	Emmanuel Klimis	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BDROI1112	Sources et principes du droit	Isabelle Hachez Sébastien Van Drooghenbroeck Norman Vander Putten (supplée Isabelle Hachez)	FR [q1+q2] [90h] [8 Crédits] 🌐
○ BDROI1110	Droit constitutionnel I	Julian Clarenne (supplée Mathias El Berhoumi) Hugues Dumont	FR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ BDROI1111	Fondements romains et éléments d'histoire du droit privé	Annette Ruelle	FR [q1+q2] [90h] [8 Crédits] 🌐
○ BDROI1125	Critique des sources d'information et séminaire en sciences humaines	Marie-Sophie de Clippele (coord.) Céline Rase Caroline Scheepers	FR [q1+q2] [30h +30h] [4 Crédits] 🌐
○ BDRAN1120	Introduction to the Culture of the English-Speaking World	François van der Mensbrughe	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ BESPO1164	Geopolitics	Jeroen Joly	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ BDROI1130	Séminaire de méthodologie juridique	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (coord.) Sébastien Vanvrekem	FR [q1+q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

**o Formation linguistique**

○ BDROI1153	Langue néerlandaise	Isolde Boutsen (coord.) Barbara Fraipont Nadine Kayobotsi Matthieu Sergier
-------------	---------------------	---

## DRAB1BA - 2e bloc annuel

---

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

## o Contenu de la formation

---

### o Formation générale

● BDRO1212	Droit des obligations + Travaux pratiques avec casus associés	Gaëlle Fruy (supplée Pierre Jadoul) Pierre Jadoul (coord.)	[FR] [q2] [60h]
------------	---	--	--------------------







## o Cours à option

L'étudiant-e choisit:

- un cours à option au bloc 2

- deux cours à option au bloc 3 (ou un seul cours à option au bloc 3 s'il-elle a opté pour "Seminar in Legal Theory and law Clinic").

✘ BCOMU1211	Corporate communication and public relations 🟡	Thomas Jacobs	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BESPO1360	Ethics and the economy 🟡	Yannick Vanderborght	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BHDPO1315	EU politics 🟡	Valentina Brogna	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BHIST1122	History of European Integration	Nathalie Tousignant	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BECGE1216	Human Resource Management 🟡	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BSPOL1215	International Organizations 🟡	Amandine Bled Valentina Brogna (supplée Amandine Bled)	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
✘ BDRAN1369	Internship in the Legal Practice 🟡	Diletta Tatti	EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐
✘ BDRAN1262			

## DRAB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2023-2024, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2020-2021, 2021-2022 ou 2022-2023. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### **Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)**

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au

## PÉDAGOGIE

---

### Apprendre à pratiquer le droit

Les monitorats, séminaires et travaux pratiques complètent l'acquisition des connaissances transmises lors des cours magistraux et permettent de confronter, en petit groupe, le caractère général et abstrait de la règle de droit à des situations concrètes.

Lors des travaux pratiques, les étudiant-es participent à des procès fictifs, rédigent des actes de procédure, travaillent à résoudre des cas réels, analysent divers documents etc.

Le travail écrit que les étudiant-es réalisent dans le cadre des travaux pratiques leur apprend à formuler une question de droit à la résoudre en menant des recherches documentaires et à formuler leurs résultats de manière appropriée.

Afin d'outiller au mieux les étudiant-es, de les mettre en situation et de les aider à réaliser les travaux pratiques dans les meilleures conditions, la Faculté met à leur disposition :

- des salles informatiques permettant notamment l'accès aux bases de données juridiques
- une salle d'audience où se déroulent des procès fictifs et des concours de plaidoirie;
- la Bibliothèque de droit, mettant à la disposition des étudiant-es des milliers de références.

### Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, le campus Saint-Louis - Bruxelles accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite (SOAR) propose diverses activités de soutien ou de remédiation, et est disponible pour rencontrer les étudiant-es qui le souhaitent.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

**Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche**

